

Bleu Laurentides. Un plan d'action régional pour sauver nos lacs

**Par Jonathan Tardif, Conseil régional de l'environnement des Laurentides,
Chargé de projet**

Au Québec, on estime à près d'un million le nombre de lacs répartis sur l'ensemble du territoire. À elle seule, la région des Laurentides en compte près de 7000, lesquels constituent une ressource clé pour le développement socio-économique de la région. Cependant, plusieurs de ces lacs subissent des stress qui affectent leur état de santé. Leur dégradation peut avoir des effets graves sur la santé publique, le dynamisme économique et la qualité globale de notre environnement. Les nombreux «blooms» de cyanobactéries dans les lacs de la région cet été mettent en évidence l'urgence d'agir. Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) l'a bien compris et met sur pied, en 2003, la Table de concertation sur les lacs des Laurentides (TCLL) qui donnera naissance au plan d'action régional Bleu Laurentides visant à protéger les lacs.

La région des Laurentides connaît depuis 30 ans un développement soutenu. Pour les 15 prochaines années, on s'attend d'ailleurs à ce que le taux de croissance soit trois fois plus élevé que la moyenne du Québec. Un des principaux enjeux de la région est alors d'encadrer son développement tout en préservant l'intégrité de ses milieux naturels et en assurant la conciliation des usages. Au niveau des lacs, on sent que la mobilisation s'organise; par exemple, au moins 200 associations de lacs et 9 regroupements de ces associations sont répertoriés dans les Laurentides. Toutefois, malgré l'intérêt et la bonne volonté des riverains et des municipalités, il est souvent difficile de mettre en œuvre des actions quand les moyens mis à notre disposition sont limités.

Du plan d'action régional, Bleu Laurentides ...

Devant l'urgence de la situation, le CRE Laurentides a mis sur pied en 2003 la Table de concertation sur les lacs des Laurentides (TCLL), en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). L'objectif principal de la TCLL est de favoriser la mobilisation et la collaboration des différents acteurs afin d'améliorer la gestion, l'utilisation et le suivi des écosystèmes lacustres. La TCLL, tenue deux à trois fois par année depuis 2004, est composée d'intervenants des milieux gouvernemental, communautaire, municipal, privé et universitaire.

Né de la TCLL, le plan d'action triennal 2005-2007, appelé Bleu Laurentides, oriente ses

actions vers deux objectifs :

- La conception et la mise en œuvre d'un programme de suivi volontaire de la santé des lacs en complémentarité avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs du MDDEP (RSV-lacs).
- Le développement d'un programme d'actions stratégiques par zones bleues.

En fait, Bleu Laurentides est d'abord une initiative du milieu, qui vise à susciter un changement de comportements chez les usagers, mais aussi chez les gestionnaires municipaux. Il est en effet essentiel que ces deux acteurs deviennent des partenaires naturels pour renforcer les compétences locales en matière de gestion des lacs.

Suite aux activités du programme de suivi volontaire des lacs de l'été 2005, il a été constaté que les membres des associations de lac nécessitaient un encadrement et un accompagnement terrain davantage soutenu que celui initialement proposé dans ce programme. De ce constat est né en 2006 un service de soutien technique des lacs. L'objectif général de ce service est de fournir un soutien technique aux municipalités et aux associations de lac afin qu'elles soient en mesure de gérer efficacement certaines problématiques environnementales. Ce soutien technique est assuré par des agents de liaison et un coordonnateur encadrés par le CRE Laurentides

... à son application dans la municipalité de Labelle

Labelle est une municipalité des Laurentides qui compte environ 2500 résidents permanents et près de 3000 villégiateurs. Parmi la cinquantaine de lacs qui parsèment son territoire, certains sont maintenant fortement développés. Au printemps 2006, constatant l'intérêt croissant de la population pour la protection des lacs, Labelle a été une des cinq municipalités à prendre part au soutien technique des lacs de Bleu Laurentides.

Pour Gilbert Brassard, maire de Labelle, la collaboration entre la municipalité et le CRE Laurentides allait de soi. « Après avoir pris connaissance de ce que proposait Bleu Laurentides, nous avons constaté que les objectifs répondaient à toutes nos interrogations en plus de celles des résidents et des associations de lacs : améliorer la santé des lacs, faciliter le dialogue et l'action concertée entre la municipalité et les associations de lacs, formuler des recommandations à ces deux acteurs principaux. De plus, les objectifs du programme étaient suffisamment souples pour s'ajuster aux préoccupations locales. »

Une rencontre initiale a regroupé à la mi-mai des représentants des organismes participants. Cette rencontre a permis à tous d'exprimer leurs préoccupations et de faire connaître les dossiers qu'ils aimeraient voir abordés dans le cadre du soutien technique des lacs. Suite à cette rencontre, un plan d'action a été élaboré par le CRE Laurentides et validé par les partenaires. Il a servi à baliser le travail de l'agent de liaison pour l'été.

L'agent de liaison est l'élément central du travail sur le terrain et de la mise en œuvre du plan

d'action. En plus d'agir à titre d'accompagnateur et de facilitateur auprès de la municipalité et des associations de lacs, il encadre les associations afin d'appliquer des protocoles de caractérisation des lacs, forme des personnes ressources à l'intérieur de ces mêmes associations, tient des tables rondes afin de recueillir les impressions et améliorer le travail qui sera réalisé par la suite, organise des journées de sensibilisation, etc. Basé dans les locaux de la municipalité pour l'été, l'agent de liaison est en contact étroit avec les citoyens, les riverains, les employés municipaux et les élus.

Bien que de nombreuses problématiques soient communes à la plupart des lacs, chacune des cinq municipalités participant à Bleu Laurentides en 2006 a adopté un plan d'action qui reflétait ses besoins. À Labelle, les activités de l'agente de liaison se sont concentrées autour de quelques objectifs principaux inscrits au plan d'action et les résultats ont été plus que satisfaisants pour l'ensemble des acteurs :

1. Sensibiliser les riverains et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Beaucoup de brochures, d'articles et de documents divers ont été produits par l'agente de liaison au cours de l'été (sur le myriophylle, la bande riveraine et les cyanobactéries par exemple). Les médias locaux ont également été mis à contribution afin de rejoindre une clientèle plus vaste. Dans la municipalité de Mille-Isles, qui participait aussi au soutien technique en 2006, d'autres types de documents ont été produits, répondant spécifiquement aux demandes locales. Une des tâches du coordonnateur des agents de liaison étant d'éviter un dédoublement inutile du travail, il a instauré un système de compilation et de partage de la documentation entre les agentes de liaisons.
2. Caractériser avec l'aide des riverains certains secteurs sensibles des lacs qui ont été ciblés et élaborer un plan stratégique de caractérisation de ces lacs en partenariat avec les riverains et la municipalité. Un plan d'échantillonnage sur 7 ans a ainsi été adopté. Ce dernier va grandement aider les riverains et les associations dans la caractérisation et le suivi volontaire de leur lac.
3. Informer la municipalité des différents moyens de limiter le transfert d'espèces végétales envahissantes entre les lacs de son territoire et l'érosion des rives causées par les vagues des gros bateaux. Les recommandations qui ont découlé de cet objectif ont mené à l'achat de deux bouées de renseignement qui seront posées par des bénévoles à l'entrée des deux baies les plus infestées de myriophylle à épi. En parallèle, quatre affiches expliquant la problématique de cette espèce envahissante ainsi que les comportements à adopter en sa présence seront posées à des endroits stratégiques autour du lac Labelle.
4. Favoriser la communication entre les associations de lacs de la municipalité et celles des municipalités avoisinantes et promouvoir la création de nouvelles associations. Une conférence intitulée Comment créer une association de lac a entre autres été organisée par l'agente de liaison et le CRE Laurentides.

5. Renseigner les associations de lacs sur les différents programmes de subvention disponibles pour les milieux aquatiques et forestiers. L'agente de liaison a répertorié tous les programmes de subvention pouvant convenir aux activités des associations.

Ce premier été de travail sur le terrain a permis aux acteurs d'identifier quatre volets principaux dans lesquels la municipalité pourrait s'engager à l'avenir afin de mieux connaître et préserver ses lacs :

- Sensibilisation : poursuivre la transmission des connaissances tant auprès des citoyens que des représentants municipaux (par des articles dans les journaux, des conférences et ateliers, des brochures d'information, etc.).
- Concertation : prévoir des rencontres avec les associations, participation à Bleu Laurentides en 2007, favoriser un regroupement régional pour la protection des lacs.
- Suivi sur le terrain : continuer les plans d'échantillonnage, assurer le financement du réseau de surveillance volontaire, adopter une gestion par bassin versant.
- Politique de gestion de l'accès aux plans d'eau : veiller au lavage des embarcations et au contrôle de l'accès au lac, favoriser la qualité de vie des riverains et des utilisateurs des lacs.

Pour la municipalité de Labelle, les constats sont très positifs : durant la période estivale, l'agente de liaison était près des riverains et disponible pour leur transmettre les informations pertinentes ; les demandes des villégiateurs auprès de la municipalité ont diminué ; il y a eu une amélioration notable des relations entre la municipalité et les associations. En somme, Bleu Laurentides semble avoir donné des ailes au maire de Labelle : « Nous voulons maintenant élaborer un plan stratégique de gestion et de protection des lacs et des bassins versants de notre municipalité », explique M. Brossard, enthousiaste.

Conclusion

La protection et le développement durable des lacs constituent un enjeu important pour le Québec. Il est urgent, pour l'ensemble des acteurs impliqués, de développer de nouvelles stratégies d'aménagement et de gestion pour passer d'une gestion réactive à une gestion proactive.

Comme le rappelait Serge Bouchard lors du premier Forum national sur les lacs qui s'est tenu en juin 2006 : « On ne va pas réparer d'un coup 150 ans de comportements anarchiques. Mais nous pouvons tourner, virer de cap pour nos enfants. Pour nos enfants bien sûr, mais c'est pour l'avenir. Ce trésor doit être protégé, il doit être discuté, étudié scientifiquement, il doit être dit poétiquement, il doit faire partie de notre éducation... Il me semble qu'une société qui se respecte et qui se construit, construit aussi son discours sur les trésors qu'elle possède ! »

Il reste bien sûr beaucoup de travail à faire : clarifier la législation existante, sensibiliser davantage les citoyens ainsi que les élus, poursuivre la recherche fondamentale, etc. Mais on sent un vent de changement ; longtemps les lacs ont été négligés, mais avec l'émergence de

nouvelles valeurs environnementales, la prise de conscience collective de l'importance de protéger les lacs et notre environnement en général, nous allons définitivement dans la bonne direction.

Bien que le service de soutien technique ait connu un vif succès en 2006, le CRE Laurentides mettra les bouchées doubles en 2007. En effet, il travaille présentement à l'élaboration d'une « trousse des lacs », qui permettra dès l'été prochain de sensibiliser davantage les riverains et le monde municipal, en plus d'assurer un suivi de base de la santé des lacs. On y retrouvera des fiches théoriques, qui expliquent les concepts et les paramètres de base de la limnologie, un carnet de santé des lacs, qui est un outil qui permet de regrouper et d'archiver l'information existante sur les lacs et des protocoles de caractérisation (de la bande riveraine, des plantes aquatiques, etc.), sur lesquels le CRE travaille en collaboration avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Préserver l'intégrité des écosystèmes lacustres est une responsabilité collective. Il n'en tient qu'à nous de profiter de l'engouement croissant pour la protection de l'environnement et de revoir, ensemble, notre façon de côtoyer ces joyaux de notre patrimoine que sont les lacs.

Pour en savoir plus :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides : www.crelaurentides.org

Forum national sur les lacs : www.forumsurleslacs.org



Nature Québec

UQCN | sensible à tous les milieux